



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 JUIN 2019

L'an deux-mille-dix-neuf, le douze juin, les membres du Conseil municipal de la Commune de Fretigney-et-Velloreille se sont réunis à 20h30 à la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 24 avril 2019, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes: Nicole MILESI, Marie-Noëlle CHARLES, Isabelle CETRE-LANGONET, Martine MOINE, Aurore AIGNELOT,

MM: Christian NOLY, Christian TISSOT, Serge GORRIS, Maurice MELET, Jean-Marc MEUTERLOS, Thomas COLIN, Claude-Anthony CRUCEREY

ÉTAIT ABSENT EXCUSE:

M : Régis RIVET,

ÉTAIENT ABSENTS:

MM. Patrick BARRAT, Christophe SIRGUEY.

Madame Isabelle CETRE-LANGONET est désignée secrétaire de séance.

I. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Madame le Maire précise au Conseil Municipal que le recensement des habitants de la commune aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Le Conseil Municipal, désigne M Christian NOLY coordonnateur communal du recensement de la population 2020.

II. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU DELEGATAIRE GAZ & EAUX

Madame le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal du rapport annuel 2018 du délégataire Gaz & Eaux.

Ce document permet la synthèse des résultats techniques et financiers et le contrôle des indicateurs de performance du service.

Le conseil municipal, après délibération approuve le rapport annuel 2018 du délégataire.

III. EMPRUNT RELAIS COURT TERME GYMNASSE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est opportun de recourir à un emprunt court terme relais dans l'attente de subventions et TVA.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré:

DECIDE de contracter auprès du Crédit Agricole Franche-Comté un emprunt court terme relais dont les caractéristiques sont les suivantes:

- Montant : 190 000.00 €
- Durée : 24 mois

- Taux variable : Euribor 3 mois + marge 0.72 %
- Périodicité: Intérêts trimestriels / capital in fine
- Frais et commissions: 190.00€

Le Conseil Municipal approuve la décision et autorise Madame le Maire à signer le contrat et tous documents se rapportant à cette opération.

IV. CONTRAT DE LOCATION TRIENNALE - ILLUMINATIONS DE NOËL

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de contrat de location triennale établi par la Société DECOLUM pour les illuminations de Noël.

Le montant annuel de la location est de 784.00€ HT par an pour les années 2019, 2020 et 2021 avec possibilité de rachat du matériel en fin de contrat.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, à l'unanimité:

ACCEPTTE les modalités du contrat de location triennale établi par la Société DECOLUM

AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

V. VENTE DE TERRAINS A LA CCMGY

Madame le Maire rappelle qu'une zone d'activités a été créée par la Communauté de Communes sur la commune de Fretigney-et-Velloreille et qu'un seul lot a été viabilisé pour l'implantation de la déchetterie.

De façon à poursuivre le projet d'aménagement de cette zone, par délibération du 25 mars 2019, la Communauté de Communes se porte acquéreur du restant de la surface, soit 42 123 m² (parcelles YD 41, 42 et 43).

La commune de Fretigney-et-Velloreille propose un prix global de vente de 60 000 €, soit environ 1,50 €/m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la vente d'une surface de 42 123 m² concernant les parcelles YD 41, 42 et 43 sur la commune de Fretigney-et-Velloreille, au prix global de 60 000 €, pour continuer l'aménagement de la zone d'activités de Fretigney-et-Velloreille ;
- Autorise M Christian NOLY, 1^{er} adjoint à signer tout document se rapportant à cette décision.

Cette décision est prise à l'unanimité.

VI. LOCATION - LOGEMENT 1 IMPASSE DE LA CURE

Le logement sis 1 Impasse de la Cure sera disponible à la location à compter du 16 juin 2019.

Madame le Maire présente la demande de Madame Léa BOLOGNESI pour louer ce bien.

Le Conseil Municipal, après délibération décide d'accepter la demande de Madame Léa BOLOGNESI de louer le logement sis 1 Impasse de la Cure à compter du 16 juin 2019.

Le montant du loyer s'élève à 390.00 €/mois. Le montant de la provision pour charges s'élève à 70.00€/mois.

Madame le Maire est autorisée à signer le contrat de location et d'établir les titres de recettes correspondants.

Cette décision est prise à l'unanimité.

VII. RESTITUTION DE CAUTION - LOGEMENT 1 IMPASSE DE LA CURE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, l'état des lieux effectué sur le logement sis 1 Impasse de la Cure à Fretigney-et-Velloreille et lui demande son avis.

Le Conseil Municipal après délibération et au vu de l'état des lieux satisfaisant décide de rendre leur caution à Madame Léa BOSC et Monsieur Mehdi DJEBAÏLI suite à leur départ le 15 juin 2019. (Le remplacement de la porte endommagée est prévue par le locataire)

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Un mandat au compte 165 d'un montant de 390.00 € sera effectué pour solder le dossier.

Cette délibération est prise à l'unanimité.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

- Vente de bois. La prochaine de vente de bois aura lieu le 2 juillet 2019 à Gy

Madame le maire, clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30

Le Maire, Nicole MILESI